



Adoption par le conjoint d'un enfant déjà déclaré

Par **chatif**, le **23/09/2012** à **11:34**

SVP AIDEZ NOUS !!!

Bonjour,

J'ai une petite fille de 3 ans et demi, dont le père la déclarée lorsqu'elle avait 1 an et demi mais j'ai vécu la grossesse et naissance seule jusqu'a la rencontre de mon conjoint. Aujourd'hui le père biologique n'exerce aucune autorité parentale sur ma fille car il n'a jamais tenté de procédure.

Donc à ce jour, mis à part le fait qu'il l'est déclaré, il ne l'a voit pas et ne subvient à aucun de ses besoins et n'a jamais essayé de la voir ou autre sauf 1 courrier envoyé à ma mère mais aucune suite.

Je suis paxcée avec mon conjoint depuis le mois d'août 2012, nous venons d'acheter une maison et aujourd'hui nous souhaiterions que mon conjoint adopte ma fille..

Ma fille ne connais que lui et l'appelle " Papa" .

Mon conjoint et moi avons 24 ans.

Que pouvons nous faire ?

Adoption simple ou adoption plénière ?

Quelles démarches effectuées ?

Merci de votre compréhension et de vos réponses.